

LUNDI 10 FÉVRIER 2025 à 18H 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle polyvalente – TREGARANTEC

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du bureau en exercice : 15

- ▶ **Présents : 12**
- ▶ **Votants : 12**
- ▶ **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSÉNY	RAPIN	Raphaël		X	
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélié	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre		X	
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
POUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEËN	BEAUGENDRE	Louis		X	
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Yann TOUDIC

Liste des délibérations examinées en séance du 10/02/2025

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
Fonction publique		
Mandat au CDG 29: renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire	06	Approuvé à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 12/02/2025 et publiée sur le site internet de la CLCL le 12/02/2025.

La Présidente


